

# CARRIER A NANTES

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en août 1897.

À

1011  
1793  
48

LES GRANDS TERRORISTES

# CARRIER A NANTES

(1793-1794)

PAR

LE COMTE FLEURY



PLON  
NOURRIT  
ET CIE

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 19

1897

*Tous droits réservés*

À

## AVANT-PROPOS

### I

Parlant des proconsuls en général, Edgar Quinet a dit très justement : « Donner à des individus la puissance de lâcher la bride à toutes leurs fureurs et attendre qu'ils demeurent dans les limites de la raison, c'est trop exiger de la nature humaine (1). »

En fait, ces hommes, que le Comité armait de sa toute-puissance pour un moment, ne pouvaient que dépasser le but. Pour « sauver l'empire », ainsi qu'on disait alors et le sauver rapidement, ils devaient chercher en eux-mêmes les moyens les plus prompts de combattre la fédéralisme et d'assurer le gouvernement révolutionnaire. Que l'imagination de la plupart d'entre eux se soit allumée jusqu'à la frénésie, à un moment où le « crime » se décorait du nom de « vertu », où la Terreur battait son plein, où la guillotine se dressait légalement en permanence sur les places des grandes villes à l'instar de Paris, rien d'étonnant. Il faut tenir compte de la surexcitation des esprits causée par l'envahissement des frontières, par la rébellion de Lyon et du Midi, par la for-

(1) Edgar Quinet, *Révol. française*, t. II.

midable insurrection de la Vendée, par les menées anti-patriotiques des émigrés, par le cri de révolte poussé par les fédéralistes et propagé dans toute la France, il faut tenir compte de cette ivresse, que donne le pouvoir en des temps troublés, où des hommes jusque-là condamnés à l'obéissance passive sont tout d'un coup et violemment appelés à commander à leur tour.

De tous les proconsuls qui, pour abattre la contre-révolution, ont couvert la France d'échafauds, Carrier est un de ceux dont le nom est resté le plus odieux. Les partisans les plus convaincus du « bloc intangible » de la Révolution ont depuis longtemps jeté par-dessus bord trois hommes traités en boucs émissaires : Fouquier-Tinville, Joseph Lebon, Carrier. La mort de ces grands exterminateurs semble avoir accordé un brevet d'innocence à ceux — dignes pourtant de marcher au même rang — que la postérité a oubliés. Sentence restrictive et injuste. Du moment où l'on a pu « expliquer le système » de Robespierre et de Saint-Just, Fouquier-Tinville, à l'égal de Dumas et Coffinhal, devrait être considéré comme le trop zélé mais obéissant exécuteur des ordres du Comité. Parmi les proconsuls, Carrier et Lebon sont-ils les seuls dont le nom doive être prononcé avec horreur ? Une déportation opportune et la mort en exil doivent-elles faire omettre Collot-d'Herbois ? Maignet, l'incendiaire de Bedoin, Tallien, Fréron, Rovère, Fouché surtout, l'autre mitrailleur de Lyon, n'ont-ils pas droit à une mention